

Médecine, maïeutique et sciences de la santé

Rythmologie et stimulation cardiaque

Pré-requis obligatoires

Public concerné :

- Les médecins français ou originaires des pays de l'UE : titulaires d'un diplôme de Docteur en médecine leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine et d'un diplôme d'études spécialisées en pathologie cardio-vasculaire, d'un diplôme d'études spécialisées en anesthésie ou d'un diplôme d'études spécialisées en radiologie (sont acceptés : les D.E.S. de pathologie Cardio-Vasculaire, CES de cardiologie ou son équivalence).
- Les internes titulaires nommés au concours de l'internat de spécialité et régulièrement inscrits au DES de pathologie cardio-vasculaire (à partir de la 4^{ème} année d'internat).
- Les médecins étrangers hors UE, titulaires d'un diplôme de docteur en médecine et d'un diplôme de cardiologie, leur permettant d'exercer ces spécialités dans leur pays d'origine. En cas de demande d'inscription supérieure aux capacités de formation, il est possible de sélectionner les candidats au moyen d'un examen probatoire.

Langue du parcours		Français	
ECTS		ECTS	
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 0h	CI : 0h	CM : 0h
Formation initiale			Oui
Formation continue			Oui
Apprentissage			Non
Contrat de professionnalisation			Non

Les participants sont tenus de faire le nécessaire pour être en mesure de passer la partie pratique.

Objectifs du parcours

La prise en charge des troubles du rythme cardiaque représente un problème de plus en plus complexe nécessitant des connaissances en électrophysiologie fondamentale, en électrophysiologie diagnostique, en pharmacologie et des compétences pour l'implantation de prothèses – stimulateurs, défibrillateurs, holters implantables – et pour la réalisation de techniques ablatives applicables au traitement des arythmies (exemple : la fibrillation auriculaire connaît une progression exponentielle liée au vieillissement de la population : sa prise en charge ne se limite plus aux méthodes pharmacologiques mais fait appel à des techniques de stimulation et d'ablation spécifiques).

La stimulation cardiaque et la défibrillation voient leurs indications curatives et prophylactiques augmenter régulièrement. A titre d'exemple, plus de 50 000 stimulateurs cardiaques sont implantés annuellement en France et plus de 250 000 patients doivent bénéficier d'une surveillance régulière de leur prothèse. C'est pourquoi, les médecins appelés à prendre en charge les troubles du rythme cardiaque, à implanter et à surveiller des stimulateurs cardiaques et les défibrillateurs cardiaques doivent pouvoir acquérir une formation spécifique tant sur le plan théorique que pratique.

Or, cette formation globale n'existe pas actuellement sur le territoire national (il n'existe en France que des enseignements séparés de Rythmologie et de stimulation), contrairement à beaucoup d'autres pays européens et à l'Amérique du Nord.

Modalités pédagogiques

Présentiel (Moodle ou autres supports en complément)